



FEDERATION AERONAUTIQUE LUXEMBOURGEOISE  
MEMBRE DE LA FEDERATION AERONAUTIQUE INTERNATIONALE (F. A. I.)  
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF FONDÉE EN 1909  
Sous le Haut Patronage de S.A.R. Louis de Nassau, Prince de Luxembourg

## **Compte-rendu de la réunion du Conseil d'administration du**

**Jeudi 17 août à 18h30**

à la grande salle de réunion de la Maison des Sports.

### **1. Appel nominal des membres du CA.**

**Présents** : Mattiussi Erny, Lorang Jean, Weber JC, Freilinger Jérôme, Wanderscheid Jacques, Schneider Jim, Scott Chris, Hardt Fränz, Scholtes Tom, Bosseler Marc.

**Excusés** : Engel Fränk, Weber Arny, Metz René, Poeker Jeannot, Schneider Laurent, Hoffmann Raymond, Lecuit Carlo.

Etant donné qu'un quorum de 50% (12 administrateurs) n'est pas atteint, le Secrétaire Général propose de différer toute décision éventuelle au prochain CA.

### **2. Approbation du rapport de la réunion du CA du 26 juin**

Il n'y a pas de remarques ni commentaires formulés par les administrateurs présents. La décision d'approuver le Rapport est différé au prochain CA.

### **3. Bilan AIR DAYS 2023 à ELNT**

Fränz Hardt et Chris Scott rapportent que l'événement s'est très bien déroulé, malgré une météo franchement défavorable le samedi. Le public (estimé à +/- 1000 personnes) était présent le dimanche et les commentaires sont favorables. Un debriefing sera organisé avec la DAC qui s'est montrée plus qu'exigeante lors de l'organisation.

Fränz Hardt présente une courte vidéo de l'évènement qui sera remis également à la FAL. Il fait remarquer que le CPL ne pourra pas organiser un tel évènement annuellement, mais qu'il pense qu'une manifestation biannuelle reste possible. Le CPL remercie la FAL pour le subside de 15.000.- € alloué dans le cadre d'un projet du développement du sport en 2023.

### **4. Licences sportives : Renouvellements et nouvelles demandes**

Erny Mattiussi rappelle les procédures pour le renouvellement des licences sportives.

### **5. Procédures d'enregistrement aux compétitions FAI**

JC Weber informe sur les procédures administratives relatives aux participations des compétiteurs aux évènements sportifs FAI (CAT1, Championnats du Monde et d'Europe).

Il informe également sur les conditions à respecter pour toute demande de subside auprès du Ministère des Sports.

Actuellement nous avons une demande subside pour la participation de Cyril Talon au Championnat d'Europe Voltige en Italie en suspens à cause du défaut de l'invitation officielle de la part de l'organisateur (NAC Italien). Cette invitation est requise par le Ministère des Sports pour pouvoir allouer un subside.

Nous avons demandé à la FAI de nous assister pour l'obtention de l'invitation.



## 6. Présence de la FAL sur Facebook : Photo de la semaine

La présence de la FAL sur FB semble être en nette progression. Plusieurs administrateurs font remarquer qu'ils ne savent pas très bien comment télécharger les photos sur FB. JC Weber contactera MEGA MEDIA / Sandy Strichartz (691-223518) pour déterminer s'il n'y a pas une procédure facile à mettre en place.

*(Note après réunion : Sandy Strichartz informera les membres par Email des procédures à utiliser pour le téléchargement des photos à publier sur FB.)*

## 7. Relations Ministères

- **ELNT**

La FAL a reçu de la DAC l'autorisation d'exploitation pour ELNT. Malheureusement l'aérodrome n'est uniquement accessible qu'aux aéronefs à voilure fixe procédant au largage effectif de parachutistes. Cette condition empêche donc l'utilisation de l'aérodrome pour toute autre activité aéronautique et ne peut pas être acceptée. La DAC a cependant signalé qu'une fois les limitations dues aux obstacles éliminés, l'autorisation pourra être revue pour permettre à d'autres types d'avions d'utiliser l'aérodrome.

JC Weber informe le CA que le Bureau estime que les méthodes et procédures utilisées dans le cadre des autorisations ELNT et ELUS ne correspondent en rien aux dispositions légales définies par la loi de 1948 et que l'arbitraire flagrant de la DAC présente des risques certains pour l'évolution future des relations avec la DAC. Le Bureau suggère d'écrire une lettre au Directeur de la DAC pour signaler notre désaccord.

- **ELUS**

Tom Scholtes et Marc Bosseler informent que l'autorisation d'exploitation pour l'aérodrome ELUS correspond actuellement aux demandes du CLVV.

- **Situation MFK Miersch**

Jacques Wanderscheid informe sur la situation actuelle et que le club n'a pas encore répondu à la lettre de la DAC avec les conditions d'exploitation proposées. Il pense que le club tend à accepter la limite verticale de 200 mètres proposée avec l'établissement d'une DANGER ZONE autour du terrain qui devra éliminer la condition d'un observateur permanent lors de l'ouverture du terrain. Le Bureau de la FAL suggère de maintenir la demande pour un limite verticale de 300 mètres et de considérer éventuellement d'opposer une autorisation contraire à cette demande auprès de l'Ombudsman.

## 8. Divers

Le CA a pris note d'une demande de subvention de la part du CLVV pour le financement d'un stage de voltige pour pilotes de planeurs. Le trésorier informe le CA qu'une telle subvention n'est pas prévue et que le demandeur sera informé en conséquence.

18/08/23

JC Weber, secrétaire général